

LA DANSE AU CONSERVATOIRE
DANSE CLASSIQUE
/ DANSE CONTEMPORAINE



CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR
DE **MUSIQUE** ET DE **DANSE DE PARIS**

« *L'ambition du Conservatoire est de préparer des jeunes femmes et des jeunes hommes à être des interprètes-danseurs, dont le corps et l'esprit seront les plus disponibles et structurés possibles pour appréhender des écritures chorégraphiques classiques, néoclassiques et contemporaines les plus diverses.* »

Cédric Andrieux,
Directeur des études chorégraphiques



95 % d'insertion
professionnelle

27 professeurs de danse permanents
issus des plus grandes compagnies
(Opéra national de Paris, Ballet de Nancy,
Ballets de Monte-Carlo, Royal Ballet,
Bolshoi Ballet, Martha Graham Dance
Company, Merce Cunningham Dance
Company, Pina Baush, Netherlands Dance
Theater, Ballet de l'Opéra de Lyon...)

7 studios de danse

1 pôle santé avec salle
de préparation physique

1 an	3 ans	2 ans
Année préparatoire supérieure	DNSP Danseur 1 ^{er} cycle supérieur Niveau Licence Accès direct après validation de l'année préparatoire supérieure	Artiste chorégraphique Diplôme de 2 ^e cycle supérieur Niveau Master Accès sur concours d'entrée avec prérequis supérieure

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris forme des danseurs et danseuses professionnels de très haut niveau destinés à intégrer de grandes compagnies de rang national et international. Sa pédagogie ambitieuse met en synergie un premier cycle, avec deux parcours de formation d'interprète en danse (classique et contemporain), un 2^e cycle en danse valant grade de Master, ainsi qu'un parcours en notation du mouvement (Laban et Benesh), unique au monde. Fort de sa tradition d'excellence, et d'un enseignement innovant, le Conservatoire transmet un répertoire des plus divers et invite la création à travers les pièces de grands chorégraphes de notre temps.



DEUX CURSUS EN 1^{ER} CYCLE : DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE / UN MASTER

Les études chorégraphiques sont réparties en deux cycles précédés par une année préparatoire.

L'ensemble du parcours proposé par la direction des études chorégraphiques correspond à une formation complète, exigeante, qui demande, outre la maîtrise approfondie de plusieurs techniques, de grandes capacités de créativité et d'expression de soi, qui sont les conditions indispensables d'une insertion professionnelle réussie.

Le 1^{er} cycle

Le 1^{er} cycle, en trois ans, précédé d'une année préparatoire, donne lieu à l'obtention du diplôme national supérieur professionnel de danseur (DNSPD) et s'attache à dispenser les bases techniques indispensables à un danseur ou une danseuse professionnel, tout en développant son potentiel artistique, ses connaissances intellectuelles, et la conscience de sa pratique. Un partenariat avec l'université Paris 8 permet d'obtenir une licence Arts du spectacle chorégraphique conjointement avec le DNSP de danseur.

Le 2^e cycle

Le 2^e cycle dispense, en 2 ans, le diplôme « Danseur et interprète : répertoire et création » et réunit danseurs et danseuses issus des cursus classiques et contemporains du 1^{er} cycle mais aussi d'autres écoles nationales et internationales. La 1^{re} année, l'Ensemble chorégraphique, fonctionne comme une compagnie préprofessionnelle, et se produit au Conservatoire tout comme dans différents lieux partenaires, en abordant les répertoires et créations de chorégraphes d'aujourd'hui. La 2^e année s'articule entre des projets de médiation culturelle, des cours de méthodologie de recherche visant à la réalisation d'un mémoire, la création d'un projet personnel, et un stage d'insertion professionnelle de 3 à 6 mois.

Son ouverture sur le monde se caractérise par des partenariats avec d'autres grandes institutions comme Chaillot — Théâtre National de la danse ou le CND — Centre national de la danse, ainsi que de nombreuses écoles internationales partenaires. Les élèves du Conservatoire participent chaque année à de grands projets chorégraphiques, dans ses deux salles de spectacles et hors les murs, qui font partie intégrante de la saison publique du Conservatoire de Paris, ils bénéficient par ailleurs tout au long de leur scolarité de la vie culturelle et artistique parisienne.

Nous remercions les mécènes et partenaires de la Direction des études chorégraphiques :
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation d'entreprise Hermès
Van Cleef & Arpels
Repetto, fournisseur officiel du Conservatoire de Paris

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission des élèves se fait par voie de concours, et accepte en 1^{er} cycle les élèves âgés de 14 à 17 ans pour la danse classique, de 14 à 18 ans pour la danse contemporaine, et de 18 à 26 ans pour le 2^e cycle, au 1^{er} octobre de l'année d'inscription.

Un double cursus

Jusqu'au Baccalauréat, les élèves suivent une double scolarité au collège et lycée Brassens. Post-bac, un partenariat avec l'université Paris 8 permet de partager et mutualiser un grand nombre d'enseignement, pour l'obtention de la licence Arts du spectacle.

Un pôle santé spécialisé en danse à l'écoute des élèves

La présence d'un médecin spécialiste du sport et de la danse, d'une infirmière, de deux kinésithérapeutes et d'une nutritionniste permet de garantir une formation du plus haut niveau dans les meilleures conditions.

Un Conservatoire ouvert sur le Monde

Fort de sa tradition d'excellence, et d'un enseignement innovant, le Conservatoire invite les grands chorégraphes et pédagogues de notre temps à venir créer et transmettre leur répertoire, à travers des masterclass et des projets de création.

Un cursus au sein d'un Conservatoire de musique et de danse de tout premier plan

Les danseurs et danseuses bénéficient de toute l'infrastructure et des ressources du Conservatoire, grâce aux saisons de représentations, accompagnée par des services de production et audiovisuel complets, des projets avec les différents départements de musique, une médiathèque richement dotée en documents musicaux et chorégraphiques.

— Le Conservatoire de Paris propose également un cursus de notation du mouvement en notation Benesh ou Laban.